

Compte-rendu de la réunion publique de quartier VAL D'AUNETTE / GATELIERE du lundi 27 novembre 2017 (Salle de l'Obélisque - 18h30)

Une déambulation dans les quartiers du Val d'Aunette et de la Gatelière avait eu lieu le 10 juillet en présence de Madame le Maire, des élus, des services municipaux ainsi que des responsables des associations de quartier et des copropriétaires. Une présentation photographique de cette visite est projetée lors de la réunion de quartier du 27 novembre avant que les élus et les services répondent aux questions des habitants présents.

Les élus présents : Madame LOISELEUR, Monsieur DELLOYE, Monsieur PRUCHE, Madame ROBERT, Madame GORSE-CAILLOU, Madame LUDMANN, Madame PALIN SAINTE AGATHE,

- Les questions et observations des riverains / et les réponses des élus et des services municipaux :

- **Des riverains se plaignent de la vitesse excessive et du non-respect du code de la route dans leur quartier.**

Madame le Maire et Laurent Rochereuil (Responsable de la Police Municipale) rappellent que de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire de la commune et notamment dans les quartiers du Val d'Aunette et de la Gatelière afin de faire respecter les règles de circulation et de stationnement. Des contrôles radars sont régulièrement effectués, notamment dans les rues à risque. Enfin, une opération « cartons jaunes » de sensibilisation à la sécurité routière a eu lieu dernièrement à Senlis.

- **Plusieurs habitants s'indignent du danger créé par le stationnement du camion de dépannage au niveau du nouvel arrêt de TUS Claude Debussy. Gros problème de visibilité avant le virage.**

Les services indiquent que la place de stationnement a été supprimée, notamment pour créer le nouvel arrêt du TUS Claude Debussy. Le problème est que ce camion se gare désormais sur le terre-plein en herbe et dégrade les trottoirs. La Police Municipale est consciente du problème et informe qu'elle a déjà procédé à des verbalisations.

- **Certains habitants se plaignent de nuisances nombreuses place Davidsen et place de la Gatelière. Ils dénoncent un quartier laissé pour compte par la Police Municipale.**

Laurent Rochereuil intervient pour affirmer que la Police Municipale se déplace toujours lors des appels reçus par les riverains. Il insiste en outre sur une forte présence de ses agents sur le terrain. Les rondes y sont très régulières. Il demande aux personnes ayant besoin de contacter les autorités de sécurité en dehors des horaires d'ouverture de la PM, de contacter directement la gendarmerie. Madame le Maire propose à un riverain mécontent de venir en mairie rencontrer Monsieur Rochereuil et Monsieur L'Helgoualc'h, élu en charge de la sécurité.

Un riverain demande à Monsieur Rochereuil un passage plus fréquent dans le petit bois de la Gatelière. Enfin, Madame Loiseleur informe la population de la mise en place depuis quelques temps d'une cellule multi-partenariale de prévention de la délinquance. Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 15 novembre dernier avec les différents partenaires (La Maison Départementale de la Solidarité, l'OPAC, la Mission Locale pour l'Emploi, le CCAS, la Police Municipale, l'antenne jeunesse de la Ville) ... d'autres suivront.

- **Une question est posée par une habitante du quartier sur le devenir des arches au niveau des commerces de la Place Davidsen.**

Une étude a été lancée par l'OPAC pour fermer les arches entre les immeubles de la place Davidsen afin de résorber le problème d'insécurité et de nuisances aux abords des commerces. Une habitante du quartier prend la parole au nom d'une majorité de riverains qui se disent contre ce projet de fermeture des arches. En effet, elle avance l'idée que cette « percée » entre les immeubles crée un véritable lien matériel et social entre les quartiers. Ils souhaiteraient plutôt la création d'un lieu de rencontre, comme un bar/café qui ferait se réunir et se retrouver la population des 2 quartiers. Madame le Maire trouve cette idée judicieuse.

Elle annonce également qu'elle continue à rechercher (avec l'OPAC) des commerçants susceptibles de s'installer à cet endroit.

- **Une habitante dénonce un problème de sécurité au carrefour entre l'avenue Claude Debussy et l'avenue de Chantilly.**

Il s'agit en effet d'une priorité à droite qui n'est pas toujours respectée. Toutefois, il n'est pas envisagé d'y installer un rond-point qui serait très coûteux alors qu'il n'y a jamais eu d'accident à cet endroit. De plus, cette priorité à droite permet, la plupart du temps, de faire diminuer la vitesse à la sortie de Senlis en direction de Courteuil.

- **Demandes différents aménagements pour une meilleure circulation dans le quartier de la Gatelière.**

Demande d'un miroir ou du retrait de places de stationnements rue Ravel / Un panneau « sens interdit » plus grand rue Berlioz / une solution pour le stationnement rue Marcel Dupré où les véhicules sont contraints de se garer sur les pelouses.

Une réflexion va être menée par les services techniques et la Police Municipale afin de trouver rapidement des solutions adaptées.

- **Les riverains sont heureux du développement de la « voie verte » et du raccourci créé au-dessus de l'Aunette pour le passage des enfants vers le collège Fontaine des Près. Seul problème, les débris qui s'amoncellent sur la voie verte au niveau du terrain « Peugeot » où sont installés des gens du Voyage.**

Madame le Maire affirme que ce problème est récurrent et que les services interviennent déjà régulièrement à cet endroit. La ville continuera à travailler dans ce sens afin d'améliorer la qualité de vie des habitants de tous les quartiers de la ville.

- **Concernant les gens du voyage, de nombreux habitants se plaignent des nuisances et notamment de l'utilisation illégale des bornes à eau. Une question est posée sur l'avenir du projet d'Aire de Grand Passage.**

Laurent Rochereuil demande aux riverains de les contacter lorsqu'ils sont témoins de ce genre d'agissement. Concernant l'Aire de Grand Passage destiné aux gens du voyage, Madame le Maire indique que la compétence est désormais détenue par la Communauté de Commune qui ne souhaite pas aménager pour le moment le terrain acheté par la commune le long de la RD1017 en direction de Fleurines.

- **Plusieurs riverains dénoncent la dangerosité du l'abris bus rue de Chantilly et les incivilités au niveau de celui place Davidsen.**

Monsieur Topart indique qu'une mise en sécurité a déjà été mise en place avenue de Chantilly mais qu'elle sera renforcée. Concernant l'abris bus en béton de la place Davidsen, Madame le Maire indique qu'une réflexion va être menée pour trouver une solution pérenne et agréable pour les habitants et les usagers.

